

CAPa

Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural

*Statut stagiaire,
ou statut apprenti* (possible en 2^e année)



OBJECTIFS :

- Acquérir une double compétence professionnelle dans les secteurs de l'accueil et de la vente ainsi que dans le secteur des services à la personne
- Prendre des initiatives, développer le sens de l'observation et de l'analyse
- Devenir autonome, accroître ses capacités d'adaptation
- Faire l'apprentissage de la vie sociale
- Se constituer un réseau de relations
- Obtenir un diplôme professionnel de niveau 3

COMPÉTENCES GENERALES VISÉES

- **Services aux personnes : mettre en oeuvre les différentes techniques liées aux Services aux personnes :**
 - Communiquer avec un public (enfant, personne âgée, malade, handicapé, ...)
 - Participer à la préparation des repas - assurer la distribution des repas
 - Assurer l'entretien du linge, du matériel, des locaux
 - Préparer le biberon, changer le bébé, surveiller les jeunes enfants
 - Animer un petit groupe d'enfants, de personnes âgées
 - Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie
- **Accueil - vente : mettre en oeuvre les différentes techniques d'accueil et de vente :**
 - Participer à l'accueil de la clientèle et la renseigner
 - Assurer une présence active sur le lieu de vente
 - Participer à l'approvisionnement des rayons
 - Contribuer à la décoration, à l'entretien du magasin

FORMATION

Cette formation se déroule :

En alternance :

- 23 semaines de stage en classe de 1^{re} année
- 19 semaines de stage en classe de 2^e année

Possible en apprentissage en 2^e année :

- Jusqu'à 32 semaines en entreprise
- 30 semaines de cours sur les 2 ans

Semaine de cours du lundi au jeudi

CONDITIONS D'ADMISSION

- Inscrit sur AFFELNET pour les jeunes sortant de 3^e générale, 3^e de l'enseignement agricole, 3^e SEGPA,
- Après une classe de seconde dans le cas de réorientation
- Être motivé par le secteur professionnel de la vente ou du service à la personne
- Un entretien préalable avec la direction ou l'équipe pédagogique



**PROGRAMME****MATIÈRES GÉNÉRALES**

- Histoire/Géographie/ESC
- Maths
- Éducation à la consommation
- Informatique générale
- Français
- Santé/Biologie du sport
- Sport
- Anglais
- Normes Collectives

MATIÈRES PROFESSIONNELLES

- Entreprise
- Animation
- Public des services
- Communication
- Vente/Accueil
- Alimentation
- Hygiène
- Confort
- Couture
- Cuisine
- Informatique professionnelle
- Module d'initiative professionnelle

- 1 voyage d'études en France
- Nombreux projets
- Formation PSC1 (Prévention Secours Civique 1^{er} niveau)

DIPLÔME

- 80 % Contrôle Continu (CCF) :
- 20 % Épreuve Terminale

DÉBOUCHÉS

Poursuites d'études au choix selon la spécialisation souhaitée et selon le projet professionnel :

- 1^{re} Bac Pro Services Aux Personnes et Aux Territoires (SAPAT) à la MFR de Gençay et d'Ingrandes
- 1^{re} Bac Pro Technicien Conseil Vente (TCV) à la MFR de Gençay
- Mention complémentaire aide à domicile
- Vie active selon les secteurs d'activités, et avoir au moins 16 ans révolus

Effectif jusqu'à 20 élèves par classe.

Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap.

La rentrée des classes a lieu généralement la première, la 2^e ou la 3^e semaine de septembre (en fonction du calendrier de chaque année).

PARCOURS PROFESSIONNEL**Sous statut stagiaire :****1^{re} année stagiaire**

Nombre de semaines	Lieux de stage
7 semaines	Services aux personnes
3 semaines	Restauration collective ou commerciale
7 semaines	Vente - accueil
6 semaines	Stage d'orientation

2^e année stagiaire

Nombre de semaines	Lieux de stage
10 semaines	Services aux personnes
9 semaines	Vente - accueil

Sous statut apprenti :

La 2^{ème} année de CAP SAPVER se réalise soit dans un magasin, soit dans une structure de services à la personne selon le planning fourni par la MFR. Elle bénéficie d'une rémunération mensuelle versée par l'entreprise selon le barème suivant. Les frais de formation sont pris en charge par l'OPCO de l'entreprise. Aucun coût de formation par l'apprenti(e).

Salaire minimum en % du SMIC	< 17 ans	18-20 ans	21-25 ans
1 ^{re} année	27 %	43 %	53 %
2 ^e année	29 %	51 %	61 %



RESPONSABLE DE L'ACTION
Nelly GARDA-FLIP, Directrice :
Tél : 05 49 56 07 04
Mél : mfr.chauvigny@mfr.asso.fr

FORMATEUR RESPONSABLE :
PETIT Guillaume
Tél : 05 49 56 07 04
Mél : guillaume.petit@mfr.asso.fr

